

Un gain important pour la communauté étudiante montréalaise
Le Forum jeunesse de l'île de Montréal se
réjouit de l'arrivée de la carte CAMPUS!

Montréal, le 14 mars 2011 – Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) salue l'annonce du projet-pilote de la carte CAMPUS, faite aujourd'hui par la Société de Transport de Montréal (STM), l'Université de Montréal (UdeM) et la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM).

Depuis plus de 10 ans, la protection de l'environnement et la mobilité des jeunes sur l'Île est une des préoccupations du FJÎM; il a à cœur le développement d'un réseau de transport en commun qui répond à leurs besoins. Dans un souci d'accessibilité, le FJÎM a multiplié les demandes, sur différentes tribunes, afin qu'une tarification réduite s'applique à l'ensemble des étudiantes et étudiants des établissements postsecondaires, peu importe leur âge.

« Le Forum jeunesse est très heureux de l'aboutissement des démarches et de la création du projet-pilote pour la carte CAMPUS. Voilà un moyen concret pour fidéliser la clientèle jeune au transport en commun qui permettra, nous l'espérons, de créer un nouveau bassin d'utilisatrices et d'utilisateurs » a indiqué Jean-Sébastien Dufresne, président du FJÎM. « Nous souhaitons que l'initiative connaîtra un grand succès, et qu'elle sera étendue à d'autres communautés étudiantes », a-t-il ajouté.

Les jeunes représentent une grande partie des utilisatrices et des utilisateurs du transport en commun. Que ce soit pour les études, le travail ou le loisir, ils souhaitent qu'ils soient efficaces et accessibles. Le FJÎM félicite les artisans du projet, la STM, la FAÉCUM et l'UdeM, et suivra avec attention l'évolution du projet de la carte CAMPUS, afin que l'initiative soit profitable à un maximum d'étudiants Montréalais.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) est un organisme de concertation de la CRÉ de Montréal représentant plus de 500 groupes jeunesse de la région. Ses 26 membres élus proviennent des milieux étudiants, socioéconomiques, sociocommunautaires, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets et défend les intérêts des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJÎM est financé dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

- 30 -